

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00441 Numéro SIREN : 810 503 391 Nom ou dénomination : A.R.P.E (Anjou Restauration Plomberie Electricite)
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2020 sous le numéro de dépôt 1496

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/1496

Déposant :

Nom/dénomination : A.R.P.E (Anjou Restauration Plomberie Electricite)

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 810 503 391

N° gestion : 2015 B 00441



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

IS/2015 B 00441

A.R.P.E (Anjou Restauration Plomberie Electricite)
54 RUE HALOPE FRÈRES
49130 LES PONTS-DE-CÉ

Nos références : IS/2015 B 00441

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société à responsabilité limitée A.R.P.E (Anjou Restauration Plomberie Electricite)

54 RUE HALOPE FRÈRES
49130 LES PONTS-DE-CÉ

SIREN : 810 503 391

N° de gestion : 2015 B 00441

Le greffier soussigné constate le 16/01/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/1496, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 24/02/2020

Le greffier

ME PAILLE



ME Paille



ME Paille

SARL A.R.P.E

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 Euros

Siège social : 54 Rue HALOPE FRERES
49130 LES PONTS DE CE

RCS ANGERS : 810 503 391

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2019

Le 27 Juin 2019 à 18 heures au siège social de la société 54 rue Halopé Frères 49130 Les Ponts de Cé :

Sont présents :

-Monsieur Fabien JOUBERT

Propriétaire de 55 parts sociales, ci55 PARTS

- Financière des Marronniers

Sarl au capital social de 80 000 €

Domicilié 10 rue du bas des éclateries 49 000 Angers

Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés d'Angers

RCS numéro 803 404 342

Représentée par Monsieur Patrick JOUBERT en sa qualité de gérant

Propriétaire de 400 parts sociales, ci45 PARTS

TOTAL DES PARTS SOCIALES PRESENTES100 PARTS

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'Assemblée en entrant en séance.

Monsieur Fabien JOUBERT préside la séance en sa qualité de Gérant associé de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent la totalité des parts sociales ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la Loi, est déclarée régulièrement constituée, et peut donc valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'Assemblée ;

PS FS



Manuel

- le rapport de la Gérance ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés, ou tenus à leur disposition au siège social de la société pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président indique que l'Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Conventions visées à l'article L 223.19 du Code de Commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion de la gérance.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport ; lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 35965.57 Euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve pour l'exécution de son mandat au titre dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des 100 parts sociales composant le capital social.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Fabien JOUBERT et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223.19 du Code de Commerce.

Ces opérations concernent :

- l'existence d'un compte courant associé non rémunéré.
- le versement d'un loyer en contrepartie de l'occupation par la société d'un bureau et d'une surface de stockage se situant au domicile de Monsieur JOUBERT.
- le versement d'indemnités kilométriques versées à l'occasion des déplacements professionnels effectués par Monsieur JOUBERT
- la prise en charge des cotisations sociales versées auprès des régimes obligatoires.

85

F5



MM. J.

- la prise en charge de cotisations sociales versées dans le cadre de la Loi Madelin en matière de Santé et Prévoyance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité étant observé que Monsieur Fabien Joubert n'a pas pris part au vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à la somme de 35 965.57 €uros de la manière suivante :

- Au compte Autres réserves :	15 649.67 €
- Au compte Report à nouveau :	20 315.90 €
Soit une somme totale de	35 965.57 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des 100 parts sociales composant le capital social.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des 100 parts sociales composant le capital social.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par chacun des associés



Monsieur Fabien JOUBERT



Sarl Financière des Marronniers
représentée par Monsieur Parick JOUBERT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 15
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	667	656	11	187
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	18 925	11 815	7 110	6 284
	Autres immobilisations corporelles	32 131	16 171	15 960	7 766
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	15 195		15 195	
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	85		85	85
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	400		400	400
	Total II	67 402	28 641	38 761	14 721
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	18 168		18 168	20 364
	En-cours de production de biens	550		550	8 901
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	300		300	
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	55 006		55 006	116 962
	Autres créances	27 480		27 480	14 709
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	28 587		28 587	14 043
	Charges constatées d'avance (3)	4 218		4 218	7 376
	Total III	134 310		134 310	182 354
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		201 712	28 641	173 071	197 075

copie certifiée conforme
à l'original.

- (1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ROSSIGNOL & ASSOCIES



MAL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 15
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	Réserves		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		7 255
	Autres réserves		
	Report à nouveau	20 316	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 966	27 571
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	26 650	9 316
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 583	6 201
	Concours bancaires courants	28	
	Emprunts et dettes financières diverses	81 193	64 575
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		21 199
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 479	34 409
	Dettes fiscales et sociales	29 810	30 298
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 195	
	Autres dettes		40 646
	Produits constatés d'avance (1)	2 134	9 063
	Total IV	146 421	206 391
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		173 071	197 075
(1) Dont à moins d'un an		146 421	204 808

ROSSIGNOL & ASSOCIES



Manuel

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	489 357		489 357	356 270	133 087	37.36
Chiffre d'affaires NET	489 357		489 357	356 270	133 087	37.36
Production stockée			8 351	1 233	7 117	577.01
Production immobilisée			10 522		10 522	
Subventions d'exploitation			1 883	6 683	4 800	71.82
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 442	536	1 906	355.80
Autres produits			23	251	228	90.67
Total des Produits d'exploitation (I)			495 877	362 507	133 370	36.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			169 327	124 995	44 332	35.47
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 196	5 769	7 965	138.07
Autres achats et charges externes *			156 410	132 010	24 400	18.48
Impôts, taxes et versements assimilés			4 560	4 568	8	0.18
Salaires et traitements			85 730	89 438	3 708	4.15
Charges sociales			38 850	34 931	3 919	11.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 918	10 513	2 595	24.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			27	90	63	69.96
Total des Charges d'exploitation (II)			465 018	390 777	74 241	19.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 858	28 270	59 129	209.15
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

240

ROSSIGNOL & ASSOCIES



Manuel

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	15	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2		1	1	78.12
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		1	1	78.12
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		146		553	407	73.66
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		146		553	407	73.66
2. Résultat financier (V-VI)		143		552	408	74.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		30 715		28 822	59 537	206.57
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		18 000			18 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		18 000			18 000	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		238		610	372	60.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 511			12 511	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		12 749		610	12 139	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		5 251		610	5 861	960.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				1 861	1 861	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		513 879		362 508	151 371	41.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		477 913		390 079	87 834	22.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		35 966		27 571	63 537	230.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

12 041 13 062

ROSSIGNOL & ASSOCIES



Manuel

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE

LE 16 JAN 2020

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

19 rue René Rouchy
BP 80003

49055 ANGERS CEDEX 2

Angers, le 31/12/2019

Dossier : SARL A.R.P.E
RCS ANGERS : 810 503 391
Dépôt des comptes annuels

Réf. : PJ / FJ 01/09/2018

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, les documents suivants en un exemplaire, relatifs à l'exercice clos le **31 12 2018** :

- Les comptes annuels de la société (bilan, compte de résultat et annexe)
- Un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 Juin 2019
- Imprimé M2 constatant la reconstitution du capital social

Vous trouverez également un chèque bancaire d'un montant de **48.33 €** pour le règlement des frais de dépôt.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Fabien JOUBERT
Le Gérant